



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod 2.0

Réservé
au
Moniteur
belge



16077099

MONITEUR BELGE

TRIBUNAL DE COMMERCE

30-05-2016

19 MAI 2016

BELGISCH STAATSBLAAD DIVISION MONS
Greffe

Dénomination : **D-TEK**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue René Descartes 19

7000 Mons

N° d'entreprise : **BE 0454.291.184**

Objet de l'acte : Nomination Commissaire

Texte :

Extrait du Procès-Verbal, de l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 juin 2015, qui c'est tenue à Mons.

Point 8. Nomination du Commissaire Réviseur

Monsieur le Président présente aux actionnaires les offres reçues et les commente. Sur cette base, l'Assemblée décide de nommer Monsieur Thierry Lejuste du cabinet RSM InterAudit.

La nomination prendra effet le 06 Juin 2015 (pour les exercices 2015, 2016 et 2017).

La S.C.R.L. " RSM InterAudit " (BE 0436.391.122)

Inscrite à l'IRE sous le n° B 00091

Sise Chaussée de Waterloo, 1151

1180 Uccle

Représentée par Monsieur Thierry LEJUSTE (A 01286)

Alain VIGNERON, Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/06/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature